

Initiatives ministérielles

J'encouragerais la ministre à accorder encore une plus grande importance au bien-être des enfants du Canada, à ne pas ménager ses efforts au sein du caucus pour appuyer les initiatives qui seront vraiment bénéfiques aux milliers d'enfants canadiens vivant encore dans la pauvreté.

Revenons à la question d'un système national de garderies. Le gouvernement actuel n'a pas assuré un meilleur accès aux services de garde d'enfants. C'est notamment l'absence d'un système de garderies peu cher, accessible et à but non lucratif qui fait que les Canadiens pauvres, et surtout les femmes et les chefs de famille monoparentale, ne peuvent aller sur le marché du travail.

Il faut revoir le plafonnement du Régime d'assistance publique du Canada, l'abolition du programme de coopératives d'habitation et songer à l'octroi de fonds supplémentaires aux programmes de formation professionnelle. C'est le genre de mesures qui fourniront aux Canadiennes l'aide dont elles ont besoin pour bien s'occuper de leurs enfants, pour trouver de bons emplois et faire vivre leur famille.

Le président suppléant (M. DeBlois): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Le président suppléant (M. DeBlois): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est renvoyé à un comité législatif du secteur ministériel.)

* * *

LA LOI SUR LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

MESURE MODIFICATIVE

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre des Travaux publics) propose: Que le projet de loi C-82, Loi modifiant la Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Loi nationale sur l'habitation et une autre loi en conséquence, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité législatif du secteur économie.

—C'est avec plaisir que j'interviens, même brièvement, au sujet de ces mesures plutôt importantes en

matière de logement et que je confirme qu'elles seront renvoyées à un comité législatif.

J'avais cru comprendre que cette façon de procéder serait plus conforme à l'arrangement original prévoyait d'adopter le projet de loi à toutes les étapes aujourd'hui, comme il en a été question.

Comme mes collègues le savent, l'objet de ce projet de loi est d'améliorer la loi qui régit les politiques et programmes fédéraux de logement. Pour le Canadien moyen ou pour les Canadiens en général, rien n'a plus d'importance que l'état du logement dans leur pays. La gestion et l'accessibilité du financement en sont la clé. Il est plutôt intéressant de voir comment les choses ont évolué sur ce plan. Je lisais l'autre jour une citation de Henrik Ibsen, écrivain danois auteur de la célèbre *Maison de poupée*. Parlant du logement à son époque, il disait que la vie au foyer ne pouvait apporter ni liberté, ni beauté s'il fallait s'endetter pour y accéder.

Je dirai à la Chambre que nous vivons exactement le contraire à l'heure actuelle, et que la plupart des gens doivent emprunter et s'endetter pour pouvoir jouir du genre de confort auquel les Canadiens estiment avoir droit sur le plan du logement.

Le projet de loi a pour objet d'améliorer la loi régissant la politique et les programmes fédéraux en matière de logement. Le gouvernement songeait à trois principes importants lorsqu'il a décidé de proposer ces modifications.

L'assurance-prêts publique prévue dans la Loi nationale sur l'habitation devrait favoriser, au coût le plus bas possible et en assurant l'autosuffisance globale du fonds d'assurance hypothécaire l'égalité d'accès au financement du logement.

Tant sur le marché que dans les programmes de logements sociaux, la Société canadienne d'hypothèques et de logement recherche et exploite les possibilités d'améliorer la rentabilité des programmes. Leur efficacité continue sont essentielles et la Société canadienne d'hypothèques et de logement devrait et doit assumer la responsabilité de ses activités financières dans les limites d'un cadre et selon les normes établies par le ministère des Finances.

En tant qu'organisme fédéral responsable du logement, la Société canadienne d'hypothèques et de logement travaille avec d'autres niveaux de gouvernement et toute une gamme d'intéressés en vue d'assurer aux Cana-